

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	132 662,90	1 163 608,72	0,00	9 488,40	372 464,18	1 981 115,91	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	132 662,90	86 080,34	0,00	0,00	12 859,15	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	14 357,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	749 989,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	161 947,99	0,00	9 488,40	359 605,03	108 052,28	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	146 533,19	0,00	0,00	0,00	1 873 063,63	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 083 949,26	991 633,96	0,00	0,00	10 269,46	687 213,75	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 083 949,26	522 398,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	90 195,38	0,00	0,00	10 269,46	687 213,75	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	29 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	52 043,94	0,00	8 315,87	0,00		3 719 699,92
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		231 602,39
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 873,63	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		21 231,43
21	Immobilisations corporelles	45 170,31	0,00	8 315,87	0,00		749 989,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		692 579,88
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		4 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 996,00	0,00	0,00	0,00		2 775 062,43
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 606 347,84
16	Emprunts et dettes assimilées	1 996,00	0,00	0,00	0,00		789 674,59
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		350 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		29 040,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE; SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	76 896,22	1 144 870,00	0,00	196 121,00	199 039,04	331 801,32	14 704,02	0,00
011	Charges à caractère général	12 565,11	260 612,18	0,00	14 677,13	190 227,79	212 508,28	1 643,62	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-3 565,00	553 131,68	0,00	114 706,71	0,00	118 640,37	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	97 391,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	218 249,77	0,00	66 737,16	0,00	652,67	13 060,40	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	67 896,11	9 509,24	0,00	0,00	8 811,25	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	5 975,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	-30 023,12	3 611 936,82	0,00	800,00	0,00	35 878,11	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	30 674,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	223,22	36 793,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	-27 916,00	283 956,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 470 108,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	-2 330,34	711 506,23	0,00	800,00	0,00	35 583,60	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	77 750,03	0,00	0,00	0,00	294,51	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	23,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	924,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	200,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	922 590,46	0,00	3 053,86	684,00		2 889 759,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	213 350,32	0,00	2 836,06	684,00		909 104,49
014	Atténuations de produits	0,00	662 917,66	0,00	0,00	0,00		1 445 831,62
65	Autres charges de gestion courante	0,00	46 132,62	0,00	217,80	0,00		97 391,33
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		345 050,42
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		86 216,60
67	Charges spécifiques	0,00	189,66	0,00	0,00	0,00		189,66
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 975,80
	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 674,46
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		37 016,85
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		256 040,40
731	Fiscalité locale	0,00	1 465,25	0,00	0,00	0,00		2 471 573,95
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		745 559,49
75	Autres produits de gestion courante	0,00	59 125,07	0,00	0,00	0,00		137 169,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23,25
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		924,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200,12

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 461 812,72	4 365 807,40	358 017,55	737 987,77
RECETTES	5 461 812,72	3 776 333,06	499 945,00	1 185 534,66
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 265 524,70	3 783 753,44	0,00	481 771,26
RECETTES	4 265 524,70	4 531 288,60	0,00	-265 763,90

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET Budget Energie Renouvelable/ N°SIRET : 21310421900042

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
RECETTES	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 561 812,72	4 365 807,40	358 017,55	837 987,77
RECETTES	5 561 812,72	3 776 333,06	499 945,00	1 285 534,66
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 270 524,70	3 783 753,44	0,00	486 771,26
RECETTES	4 270 524,70	4 531 288,60	0,00	-260 763,90

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	
	IV
	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 561 812,72	4 365 807,40	358 017,55	837 987,77
RECETTES	5 561 812,72	3 776 333,06	499 945,00	1 285 534,66
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 270 524,70	3 783 753,44	0,00	486 771,26
RECETTES	4 270 524,70	4 531 288,60	0,00	-260 763,90
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	9 832 337,42	8 149 560,84	358 017,55	1 324 759,03
TOTAL GENERAL DES RECETTES	9 832 337,42	8 307 621,66	499 945,00	1 024 770,76

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 537 264,54									
1641 Emprunts en euros (total)					4 537 264,54									
1877	BANQUE AFL	12/10/2021		20/03/2022	621 264,54	F			0,403		T	C	O	A-1
2122	BANQUE AFL	11/04/2022		02/05/2023	400 000,00	F			1,347		A	X Echéance constante		A-1
262157/0278790	BANQUE SFIL	31/10/2009		01/01/2010	2 000 000,00	F			5,020		A	X Echéance constante		A-1
2743	BANQUE AFL	25/05/2023		20/03/2024	250 000,00	F			3,604		S	X Echéance constante		A-1
4043	BANQUE AFL	18/12/2024		18/03/2025	350 000,00	F			3,396		T	X Echéance constante		A-1
4563962	Agence Caisse d'Epargne Midi Pyrénées	15/10/2015		05/02/2016	220 000,00	F			2,150		T	C		A-1
MIN201916EUR	BANQUE SFIL	01/05/2003		01/06/2004	386 000,00	F			5,090		A	P		A-1
MON521681EUR	BANQUE LA BANQUE POSTALE	10/07/2018		01/02/2019	250 000,00	F			1,556		S	C		A-1
T1E5EM017PR	BANQUE CREDIT AGRICOLE	21/12/2009		20/04/2010	60 000,00	F			4,137		T	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1676 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 537 264,54									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

Commune de PINS-JUSTARET - Budget Communal - CFU - 2024

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 916 560,25					231 602,39	90 501,90	0,00	72 290,19
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 916 560,25					231 602,39	90 501,90	0,00	72 290,19
1877		0,00	A-1	434 885,22	7,00	F	0,403	62 128,44	1 894,86	0,00	0,00	53,15
2122		0,00	A-1	324 217,21	7,42	F	1,347	38 144,51	4 873,77	0,00	0,00	2 895,03
262157/0278790		0,00	A-1	1 298 012,96	14,08	F	5,020	57 191,39	68 031,26	0,00	0,00	65 160,25
2743		0,00	A-1	237 140,85	13,75	F	3,604	12 859,15	8 811,25	0,00	0,00	2 375,16
4043		0,00	A-1	350 000,00	25,00	F	3,396	0,00	0,00	0,00	0,00	423,40
4563962		0,00	A-1	121 000,00	10,92	F	2,150	11 000,00	2 749,32	0,00	0,00	404,68
MIN201916EUR		0,00	A-1	0,00	0,00	F	5,090	28 519,17	1 451,56	0,00	0,00	0,00
MON521681EUR		0,00	A-1	150 000,04	8,67	F	1,556	16 666,66	2 518,75	0,00	0,00	968,75
T1E5EM017PR		0,00	A-1	1 303,97	0,08	F	4,137	5 095,07	171,13	0,00	0,00	9,77
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 916 560,25					231 602,39	90 501,90	0,00	72 290,19

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	0,00			
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1016077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	9	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2.916.560,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)	Capital restant dû au 31/12/N	ICINE de l'exercice	Annuités payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital						
				Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total																	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
	Catégories de biens amortis			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €			14-12-2022
L	202 Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révisio		2	14/12/2022
L	2031 Frais d'études		2	14/12/2022
L	2032 Frais de recherche et de développement		2	14/12/2022
L	2033 Frais d'insertion		2	14/12/2022
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études		5	14/12/2022
L	204112 Etat - Bâtiments et installations		15	14/12/2022
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national		30	14/12/2022
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics		15	14/12/2022
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études		5	14/12/2022
L	204122 Régions - Bâtiments et installations		15	14/12/2022
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national		30	14/12/2022
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études		5	14/12/2022
L	204132 Départements - Bâtiments et installations		15	14/12/2022
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national		30	14/12/2022
L	204141 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études		5	14/12/2022
L	204142 Communes du GFP - Bâtiments et installations		15	14/12/2022
L	204143 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national		30	14/12/2022
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études		5	14/12/2022
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations		15	14/12/2022
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national		30	14/12/2022
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études		5	14/12/2022
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations		15	14/12/2022
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national		30	14/12/2022
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études		5	14/12/2022
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations		15	14/12/2022
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national		30	14/12/2022
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics		5	14/12/2022
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études		5	14/12/2022
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations		15	14/12/2022
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national		30	14/12/2022
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics		15	14/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	14/12/2022
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	14/12/2022
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	14/12/2022
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	5	14/12/2022
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	14/12/2022
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	14/12/2022
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	14/12/2022
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	14/12/2022
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	15	14/12/2022
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	14/12/2022
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	14/12/2022
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	14/12/2022
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	14/12/2022
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	14/12/2022
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	14/12/2022
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	30	14/12/2022
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	14/12/2022
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	15	14/12/2022
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	14/12/2022
L	20431 Subv. éts scol. - Biens mobiliers, matériel et études	5	14/12/2022
L	20432 Subv. éts scol. - Bâtiments et installations	15	14/12/2022
L	20433 Subv. éts scol. - Projets d'infrastructure d'intérêt natio	30	14/12/2022
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	14/12/2022
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	15	14/12/2022
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	30	14/12/2022
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	14/12/2022
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	15	14/12/2022
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	30	14/12/2022
L	2046 - Attributions de compensation d'investissement	1	14/12/2022
L	2051 - Logiciels (Délibération)	4	14/12/2022
L	2051 Concessions et droits similaires	4	14/12/2022
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	14/12/2022
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	14/12/2022
L	21321 Immeubles de rapport	15	14/12/2022
L	21351 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	15	14/12/2022
L	21352 - Immeubles de rapport, privés	15	14/12/2022
L	2151 Réseaux de voirie	20	14/12/2022
L	2152 Installations de voirie	20	14/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21534 Réseaux d'électrification	20	14/12/2022
L	21538 Autres réseaux	20	14/12/2022
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	8	14/12/2022
L	2157 Matériel et outillage de voirie	6	14/12/2022
L	21571 Matériel roulant - Voirie	6	14/12/2022
L	215738 Petits matériels autres que voirie	6	14/12/2022
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	6	14/12/2022
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	14/12/2022
L	21612 Biens historiques et culturels immobiliers: Dép. ultér.	10	14/12/2022
L	21622 Biens historiques et culturels mobiliers: Dép. ultér. i	10	14/12/2022
L	2182 - Véhicules (Délibération)	8	14/12/2022
L	2182 Matériel de transport	8	14/12/2022
L	21828 Autres matériels de transports	8	14/12/2022
L	2183 - Matériel Informatique (Délibération)	5	14/12/2022
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	14/12/2022
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	14/12/2022
L	21838 Autres matériels informatique	5	14/12/2022
L	2184 - Mobilier (Délibération)	15	14/12/2022
L	2184 Mobilier	15	14/12/2022
L	21841 Matériel de bureau et mobiliers scolaire	15	14/12/2022
L	21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	15	14/12/2022
L	2188 - Autres matériels (Délibération)	10	14/12/2022
L	2188 - Equipements ateliers (Délibération)	10	14/12/2022
L	2188 - Equipements de cuisine (Délibération)	10	14/12/2022
L	2188 - Equipements sportifs (Délibération)	10	14/12/2022
L	2188 - Matériel de bureau électrique (Délibération)	10	14/12/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)				Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
		A	B	C	D		
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		224,12	0,00	0,00	0,00	0,00	224,12
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		224,12	0,00	0,00	0,00	0,00	224,12
Provisions pour risque de dépréciation de créance douteuse	31/12/2021	224,12	0,00	0,00	0,00	0,00	224,12
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		224,12	0,00	0,00	0,00	0,00	224,12
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		224,12	0,00	0,00	224,12

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	9 299 332,46	8 869 053,82	403 917,27
8016	0,00	0,00	0,00
8017	0,00	0,00	0,00
8018			
Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus		
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N. l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					9 299 332,46	8 869 053,82										293 141,80	110 775,47	
HLM LA CITE JARDINS	2023	X Echéance constante	CN 46L 13 Rue de la Poste Cité Jardins EHPAD	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	255 714,50	255 714,50	77,17	A	V	3,240		V	3,240	A-1		8 265,15	0,00	
HLM LA CITE JARDINS	2023	X Echéance constante	CN 46L 13 Rue de la Poste Cité Jardins EHPAD	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	208 621,50	208 621,50	77,17	A	F	3,240		F	3,240	A-1		6 534,03	0,00	
HLM LA CITE JARDINS	2023	X Echéance constante	CN 46L 13 Rue de la Poste Cité Jardins EHPAD	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	674 488,00	674 488,00	37,17	A	V	2,800		V	2,800	A-1		18 885,66	0,00	
HLM LA CITE JARDINS	2023	C	CN 46L 13 Rue de la Poste Cité Jardins EHPAD	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	149 500,00	149 500,00	38,17	A	V	3,600		V	3,600	A-1		5 202,60	0,00	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HLM LA CITE JARDINS	2023	X Echéance constante	CN 46L 13 Rue de la Poste Cité Jardins EHPAD	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	926 103,50	926 103,50	37,17	A	V		V		3,600	A-1		32 228,40	0,00	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2023	X Echéance constante	CN 29L Domaine de l'Espérance	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	236 200,00	236 200,00	39,92	A	F	2,800	F		2,800	-1		0,00	0,00	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2023	X Echéance constante	CN 29L Domaine de l'Espérance	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	407 782,50	405 685,10	60,92	A	F	3,370	F		3,370	A-1		13 742,27	2 097,40	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2023	X Echéance constante	CN 29L Domaine de l'Espérance	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	163 507,50	163 507,50	59,92	A	R	3,370	R		3,370	A-1		0,00	0,00	
PATRIMOINE LANGUEDOCIENNE	2023	X Echéance constante	CN 29L Domaine de l'Espérance	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	776 010,00	776 010,00	39,92	A	R	3,600	R		3,600	A-1		0,00	0,00	
PROMOLOGIS	2020	X Echéance constante	CN 24L Rue de la Poste	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	176 529,50	156 267,58	34,75	A	F	0,480	F		0,480	A-1		769,72	4 091,29	
PROMOLOGIS	2007	X Echéance constante	Réaménagement emprunt 3918	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	1 657 966,53	1 598 114,88	26,33	T	R	4,110	R		4,110	A-1		115 936,33	43 198,08	
PROMOLOGIS	2019	X Echéance progressive	RH 38L 7 Rue Sylvain Daurioac	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	243 500,00	214 881,25	19,08	A	V	1,750	V		1,750	A-1		3 890,39	7 425,62	
PROMOLOGIS	2020	X Echéance constante	CN 24L Rue de la Poste	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	120 871,00	112 164,01	54,75	A	F	0,480	F		0,480	A-1		546,92	1 776,31	
PROMOLOGIS	2020	X Echéance constante	CN 24L Rue de la Poste	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	286 262,00	270 047,76	54,75	A	F	1,320	F		1,320	A-1		3 608,57	3 328,45	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2020	X Echéance constante	CN 24L Rue de la Poste	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	180 000,00	180 000,00	57,75	A	F	0,610	F	0,610	A-1		1 098,00	0,00		
PROMOLOGIS	2023	X Echéance constante	CN 24L Rue de la Poste - Réaménagement emprunt 8102	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	391 932,26	386 463,96	33,83	T	F	5,200	F	5,200	A-1		30 943,69	3 999,90		
PROMOLOGIS	2019	C	Réaménagement dette 3949 (2020)	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	533 676,94	370 125,65	4,83	A	F	4,000	F	4,000	A-1		15 711,87	22 671,16		
PROMOLOGIS	2011	X Durée ajustable	Réaménagement 3585 Avenant 102565	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	178 223,23	84 738,41	2,75	S	F	4,000	F	4,000	A-1		5 799,53	13 681,89		
PROMOLOGIS	2023	X Echéance constante	RH 42L Réhabilitation Périé/Croissette/Acacias	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	315 500,00	315 500,00	23,67	A	R	2,750	R	0,000	A-1		0,00	0,00		
PROMOLOGIS	2021	X Echéance constante	CN 23 L 36 Rue d'Occitanie	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	383 818,00	382 349,00	76,58	A	F	3,360	F	3,360	A-1		6 854,51	0,00		
PROMOLOGIS	2022	X Echéance constante	CN 23L 36 Rue d'Occitanie	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	172 500,00	165 492,78	37,58	A	F	1,060	F	1,060	A-1		1 791,56	3 522,08		
PROMOLOGIS	2020	X Echéance constante	RH 21L 9 Rue Sylvain Dauriac	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	14 326,00	12 173,01	20,83	A	F	0,590	F	0,590	-		75,02	543,01		
PROMOLOGIS	2021	C	CN 23L 36 Rue d'Occitanie	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	36 631,50	35 946,50	36,56	A	F	2,600	F	2,600	A-1		1 002,44	0,00		
PROMOLOGIS	2023	X Echéance constante	CN 23L 36 Rue d'Occitanie Réaménagement emprunt 9344	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	195 515,00	193 420,33	37,83	T	R	4,110	R	4,110	A-1		13 890,76	1 634,67		

Commune de PINS-JUSTARET - Budget Communal - CFU - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2023	X Echéance constante	RH 42L Réhabilitation Périté/Croissette/Acacias	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	310 500,00	310 500,00	23,67	A	R		3,600	R	0,000	A-1		0,00	0,00	
PROMOLOGIS	2021	X Echéance constante	RH 21L Rue Sylvain Dauriac	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	138 750,00	120 877,40	19,92	A	V		2,750	V	2,750	A-1		3 401,20	2 802,61	
PROMOLOGIS	2021	C	CN 23L 36 Rue d'Occitanie	CAISSE Caisse Dépôts & Consignations	164 803,00	164 172,00	76,58	A	V		3,360	V	3,360	A-1		2 943,18	0,00	
TOTAL GENERAL					9 299 332,46	8 869 053,82										293 141,80	110 775,47	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTLEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	422 867,16
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	322 104,29
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	744 971,45
Recettes réelles de fonctionnement	3 679 182,13

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	20,25
---	---------------	--------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)		
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III		
									Part investissement	Part fonctionnement II	Part financement III			
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I				
Marchés de partenariat (1)									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOUS-TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL						
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Attaché Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Attaché Territorial Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hits	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur Général des Services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Rédacteur principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Rédacteur principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint technique 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
Ingenieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Ingenieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Technicien ppal 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint du patrimoine 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint du patrimoine principal 1ere cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint du patrimoine principale 2eme classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Adjoint patrimoine ppal 2eme cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Assistant de conserv ppal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Assistant de conservation	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Assistant de conservation principal 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Assistant de conservation principal 2eme classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Chef de Police Municipale	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Chef de service PM ppal 1ere cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Chef de service PM ppal 2eme cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Chef de service de Police Municipale principal 1 classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Commune de PINS-JUSTARET - Budget Communal - CFU - 2024

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Administratif	C	ADM		0,00	A	CDD Accrois Tempo
PEC - Administratif	C	ADM		0,00	A	A CAE
PEC - Technique	C	TECH		0,00	A	A CAE
Technique	C	TECH		0,00	A	CDD Accrois Tempo
Technique	C	TECH		0,00	A	CDD Accrois Tempo
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMIP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-33-1* : Croisement de fonctions ;
 332-33-2* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-34-2* : Croisement de fonctions ;
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Remplacement d'un employé.
 332-8-1* : Absence de poste d'un emploi.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et communes de moins de 1 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, moins de 15 000 habitants, création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont le profil de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou le renouvellement dépend de la décision d'une autorité.
 332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 332-352 : Modalités particulières ; recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
21/12/2009 - Souscription de parts sociales (Contrat de prêt T1E5EM017PR)	Caisse Régionale Crédit Agricole	BANQUE Caisse Régionale Crédit Agricole	Société Française	750,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
14/04/2021 - Délibération 2021-03-04	AFL	BANQUE AFL	Société Française	23 800,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	107 277,11
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 191 226,37
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 083 949,26

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 083 949,26
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 083 949,26
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	245 413,10	242 423,87	358 017,55	600 441,42
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 487 863,47	1 444 508,10	499 945,00	1 944 453,10
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 242 450,37	1 202 084,23	141 927,45	1 344 011,68
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	107 277,11			107 277,11
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 083 949,26	1 083 949,26		1 083 949,26
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 191 226,37			1 191 226,37
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				2 535 238,05

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		245 413,10	242 423,87
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	231 602,39	231 602,39
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		13 810,71	10 821,48
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	13 810,71	10 821,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 487 863,47	1 444 508,10
Ressources propres externes de l'année (a)		266 000,00	551 438,58
10222	FCTVA	116 000,00	123 946,62
10226	Taxe d'aménagement (2)	150 000,00	398 451,96
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	29 040,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 221 863,47	893 069,52
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	9 325,00	9 325,00
28031	Frais d'études	23 666,93	18 396,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	11 586,00	11 586,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	23 172,00	23 172,00
28041512	Subv. Gipt : Bâtiments, installations	21 609,87	21 609,87
28041582	Autres gpts - Bâtiments et installat°	666,37	666,37
28046	Attributions compensation investissement	635 286,00	635 286,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 520,25	4 520,25
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 638,11	4 019,61
28128	Autres aménagements de terrains	7 142,56	7 275,56
281311	Bâtiments administratifs	3 870,66	3 870,66

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281315	Centres d'incendie et de secours	2 424,42	2 424,42
281321	Immeubles de rapport	1 730,38	1 730,38
281351	Bâtiments publics	47 328,06	52 494,61
281352	Bâtiments privés	288,48	288,48
28138	Autres constructions	973,80	973,80
28152	Installations de voirie	1 347,16	1 347,16
281534	Réseaux d'électrification	13 454,99	15 994,90
281568	Autre matériel, outillage incendie	1 820,55	1 820,55
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 771,49	397,98
281578	Autre matériel technique	56 000,00	1 373,51
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 507,57	5 746,59
281828	Autres matériels de transport	15 565,23	15 565,23
281831	Matériel informatique scolaire	9 560,13	10 491,75
281838	Autre matériel informatique	12 640,09	13 676,35
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 635,19	3 601,01
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 317,66	7 680,72
28185	Matériel de téléphonie	983,70	983,70
28188	Autres immo. corporelles	11 984,73	16 731,06
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 023 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	260 036,09	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME		C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *	Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Libellé									
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		C.2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3 0,00	N-2 0,00	N-1 0,00	N 0,00
---	-------------	-------------	-------------	-----------